



Mgr Benoît Rivière
évêque d'Autun

Chers amis,

“Rien de nouveau sous le soleil”, peut-on lire sur le tract. Cette phrase de la Bible, nous la lisons dans l’Ancien Testament. Devenue comme un proverbe, elle rappelle qu’au fil des jours, faciles ou difficiles à vivre, la vie suit son cours. Et il est bon qu’il en soit ainsi. Comme la terre passant de saison en saison, donnant des fruits au moment voulu, ainsi va notre Église, de dimanche en dimanche, de jours en jours.

Depuis quelques semaines, une caravane sillonne notre beau territoire de la Saône-et-Loire. Elle veut rappeler que chaque communauté chrétienne, en particulier chacune des paroisses, se déplace afin de rencontrer les habitants. C’est une façon de dire à tous la bonté de Jésus sur notre terre.

L’appel au don par le Denier de l’Église contribue à ce grand élan. Grâce à la générosité de tous, l’engagement incroyable des prêtres et des personnes envoyées en mission par le diocèse a les moyens matériels de s’accomplir.

J’aime nommer cette année le Denier : “Denier de la rencontre”. Je crois profondément qu’il soutient la mission qui va son chemin, de route en route, de clocher en clocher, afin que l’Église continue d’être proche du malade isolé chez lui, des parents souhaitant faire baptiser leurs enfants, de l’enfant qui découvre le catéchisme, du jeune qui marche peu à peu avec Jésus et chemine vers la confirmation, des familles demandant l’accompagnement de l’Église lors des funérailles d’un proche.

En donnant au Denier, en répondant à cet appel, vous participez directement à la mission de notre Église. Vous collaborez à l’œuvre des prêtres. Ils savent que vous les soutenez. Ils prient pour vous. Je vous porte moi-même régulièrement dans la prière de la messe.

Et d’avance, je vous remercie très chaleureusement de contribuer à la vie de la mission en Saône-et-Loire, en donnant cette année au Denier.

+ Benoît Rivière

DONNER, C’EST SIMPLE



www.autun.
catholique.fr/don



VOTRE GÉNÉROSITÉ POUR...



VOTRE DON AU DENIER TOUJOURS DÉDUCTIBLE DES IMPÔTS

Même avec le prélèvement à la source, vos dons seront déductibles de vos impôts.

Si vous êtes imposable, vous pourrez déduire de votre impôt sur le revenu 66 % du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

un don de
100 €

vous
coûtera
34 €

JE FAIS UN DON

Je fais un don régulier et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos.

Je donne par chèque :

50 € 80 € 150 € 250 €

autre : €

(chèque à l’ordre de l’Association diocésaine d’Autun)

Je souhaite recevoir un reçu fiscal : oui non

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au diocèse d’Autun à l’aide de l’enveloppe retour jointe, ou de le déposer à votre paroisse.

DE LA PART DE : Mme Mlle M.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Paroisse

E-mail

Année de naissance

DONNÉES PERSONNELLES :

En renvoyant ce coupon, je transmets des données personnelles :

j’autorise l’Association diocésaine d’Autun à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d’appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps que vous serez en contact régulier avec l’Église catholique.

je n’autorise pas l’Association diocésaine d’Autun à collecter et utiliser mes données personnelles.

À Signature :

Le